ArcExpress

débat public sur le métro de rocade

Étude Pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF)





AVERTISSEMENT

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.

Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU);
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF);
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP);
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF);
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP);
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XEUS);
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI /XELIS / INGEROP);
- >>> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis);



ETUDES DES PÔLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS

DIAGNOSTIC PHASE 02 - ARC SUD-EST

Les Ardoines







LA GARE DES ARDOINES

SITUATION

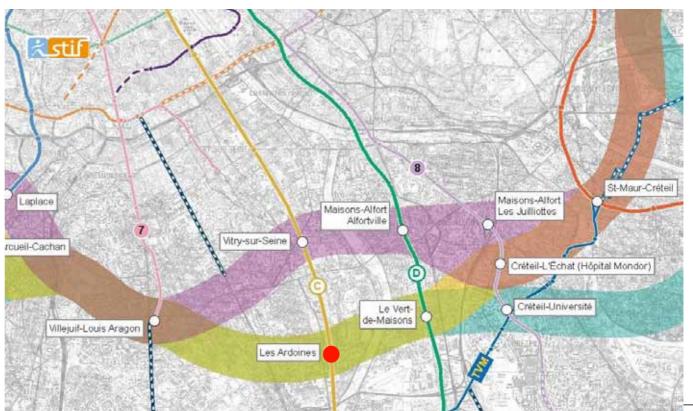
La station des Ardoines fait partie de la commune de Vitry-sur-Seine, dans le département du Val-de-Marne, au Sud de Paris. La ville de Vitry-sur-Seine s'étend jusqu'à Ivry-sur-Seine au Nord, Villejuif à l'Ouest, Thiais au Sud, et les berges de la Seine à l'Est.

La gare des Ardoines est desservie par le RER $\mathrm{C_1}$ du réseau Transilien et relie Pontoise à Juvisy.

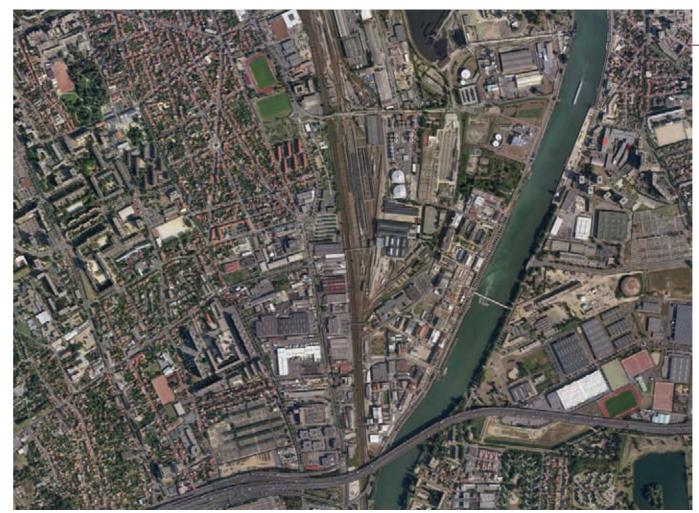
La station des Ardoines se positionne en zone 3 de la Carte Orange.

La gare accueille 3 482 voyageurs entrants et 144 trains par jour ouvrable de base.

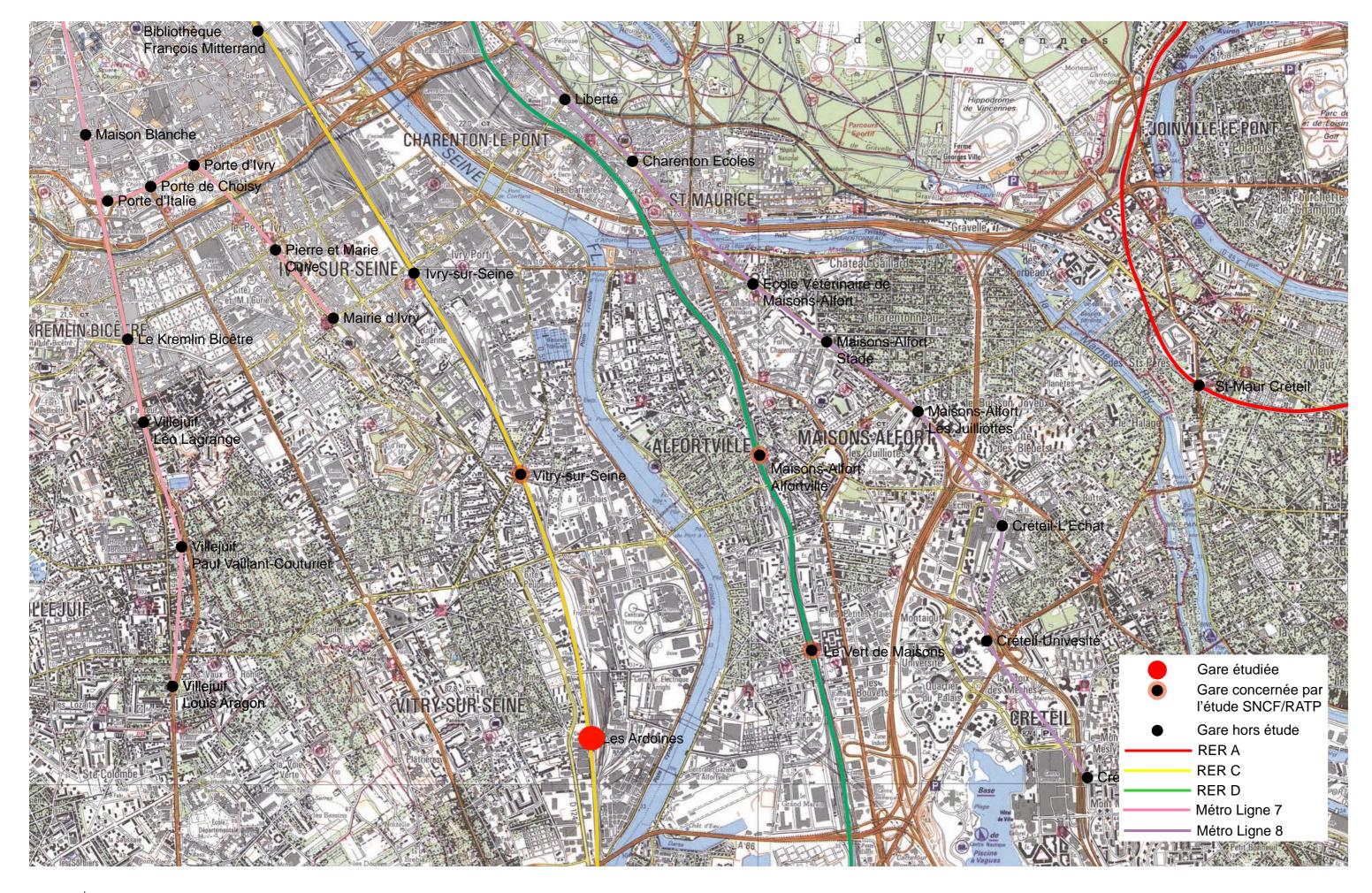
73% des voyageurs rejoignent la gare à pied, 10% en bus et 16% en voiture.



Arc Sud-Est : Traçé éloigné RER A Val de Fontenay T2 Meudon sur Seine

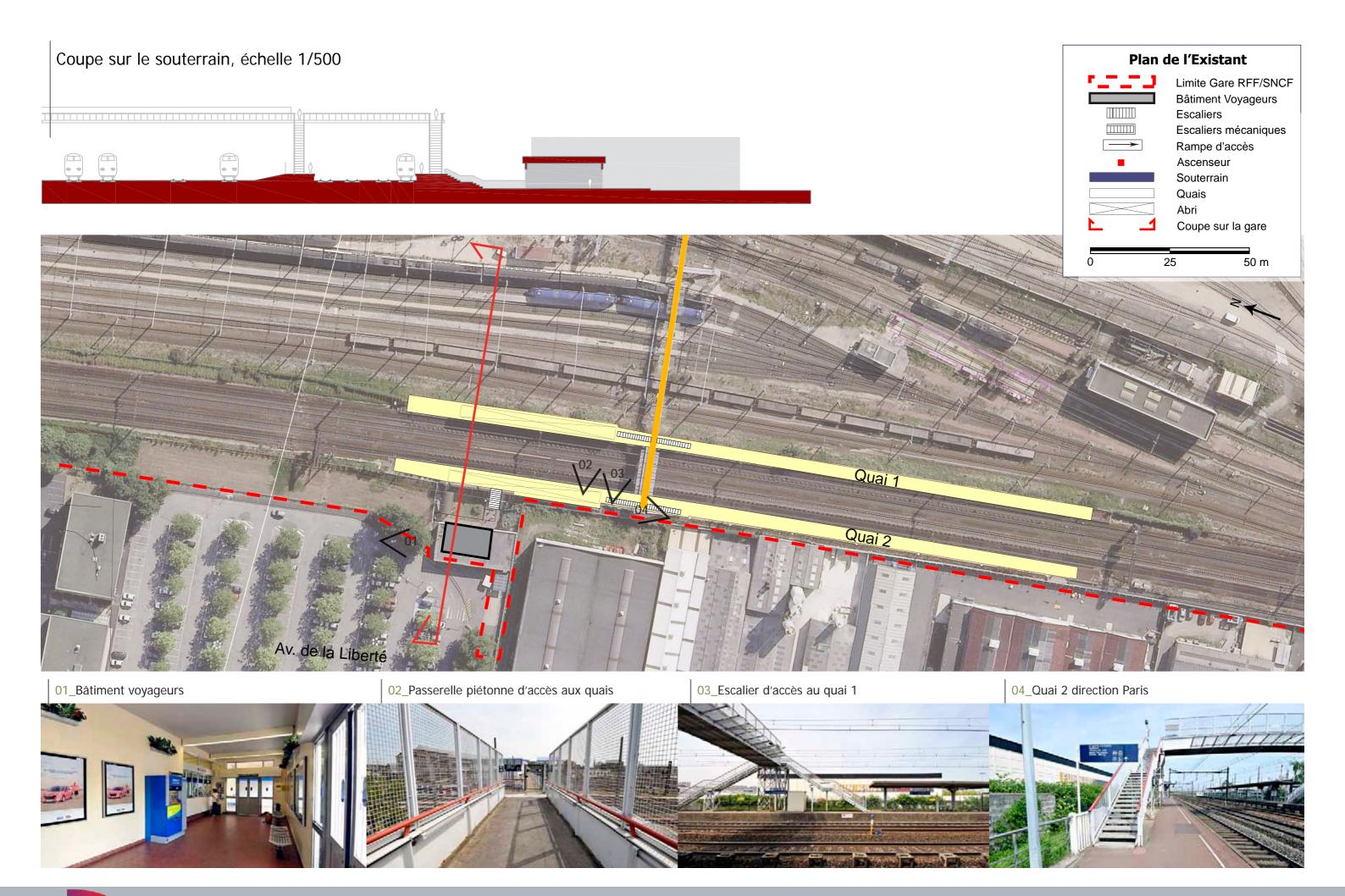


Photographie aérienne



POLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS





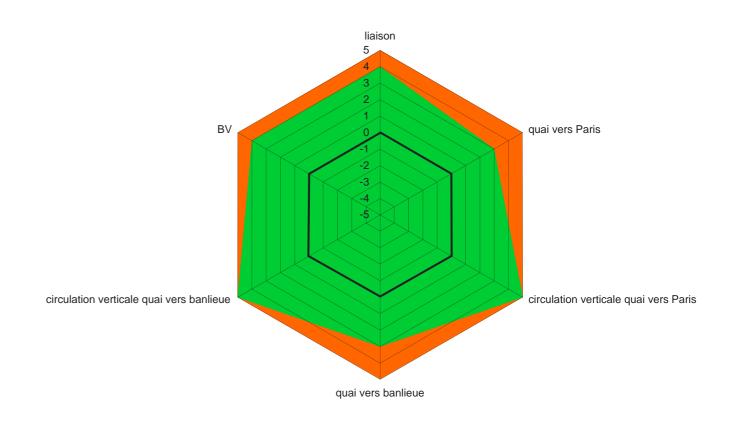
LA GARE DES ARDOINES

CAPACITE ACTUELLE

	effectif/train			effectif/train à la minute					
	M	D	total	M	D	Total			
sens pair	17	111	128	4	55	60			
sens impair	101	24	125	25	12	37			
2 sens	53	59	111	13	29	42			

espaces		circulations horizontales		circulations verticales				CAB	S (m²)	indice de	remarques			
·		passerelle	souterrain	à niveau	EF	Е	M	Asc	rampe		' '	confort		
							М	D	1					
	capacité unitaire (pers/min/m)		40	40	40	55	80	100		40				
	direct	quantité												N.R.
ville	quais	largeur minimale (m)												
		capacité théorique (pers/min)												
accès	via BV	quantité												N.R.
ac	ou	largeur (m)												
	liaisons	capacité théorique(pers/min)												
BV											oui	58,8	16,9	
aco	cessibilité	quantité	1											
а	ux quais	largeur minimale (m)	1,8											
(1	iaisons)	capacité théorique (pers/min)	72								oui			TYPE 2
		charge actuelle	37											
		réserve de capacité	48%											
	1bis	quantité]	1		2								
		largeur minimale (m)		3,1		3,4								
	vers	capacité théorique (pers/min)	124 25			187			0					
	Massy	charge actuelle			37									
quais		réserve de capacité		80%		80%								
라	2bis	quantité		1		2								
		largeur minimale (m)		1,5		4,4								
	vers	vers capacité théorique (pers/min) 60			242			0						
1	Paris	charge actuelle]	40		60								
		réserve de capacité	<u> </u>	34%		75%								

Il existe aujourd'hui des réserves de capactié. Le quai en direction de Paris a cependant quasiment atteint son seuil critique. Il est important de noter que l'espace de la gare est peu capacitaire en valeur absolue, surtout la passerelle.



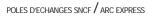
NB: - en l'absence de comptages aux accès, les acces secondaires ne sont pas pris en compte

- ramené à la minute, le flux montant est évalué à 25% de l'éffectif
- ramené à la minute, le flux descendant est évalué à 50% de l'éffectif

liaison	4
quai vers Paris	3
circulation verticale quai vers Paris	5
quai vers banlieue	3
circulation verticale quai vers banlieue	5
BV	4
	4,0

légende notation

	BV	réserve
-5		≤-60%
-4		-60%≤-4
-3		-45%≤-3
-2		-30%≤-1
-1		-15%≤0°
1	0 ≤ 5	0%≤15%
2	5 ≤ 10	15%≤309
3	10 ≤ 15	30%≤459
4	15 ≤ 20	45%≤609
5	20 ≤	60%≤



LA GARE DES ARDOINES

CONCLUSION

CAPACITE ACTUELLE

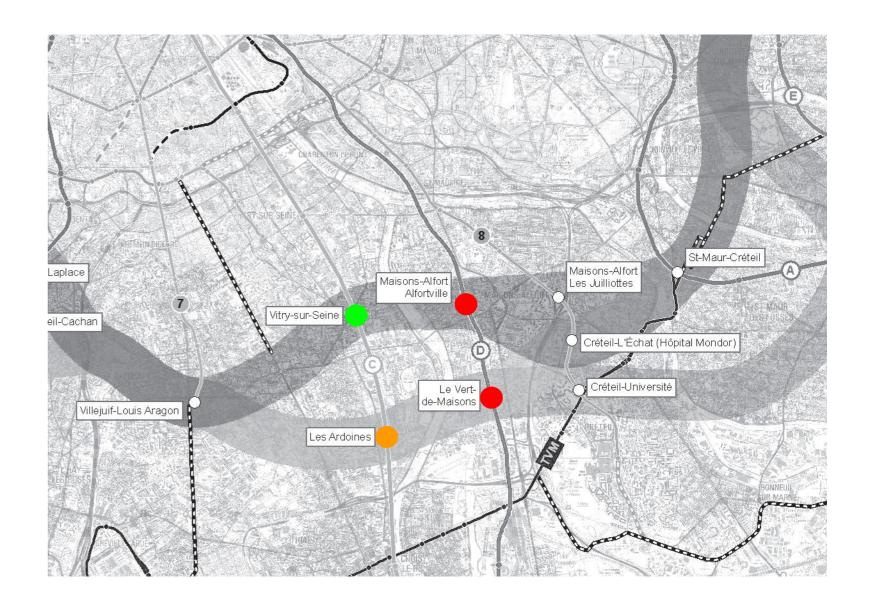
Actuellement, la gare n'est pas saturée et dispose de réserves de capacité, malgré l'étroitesse des quais.

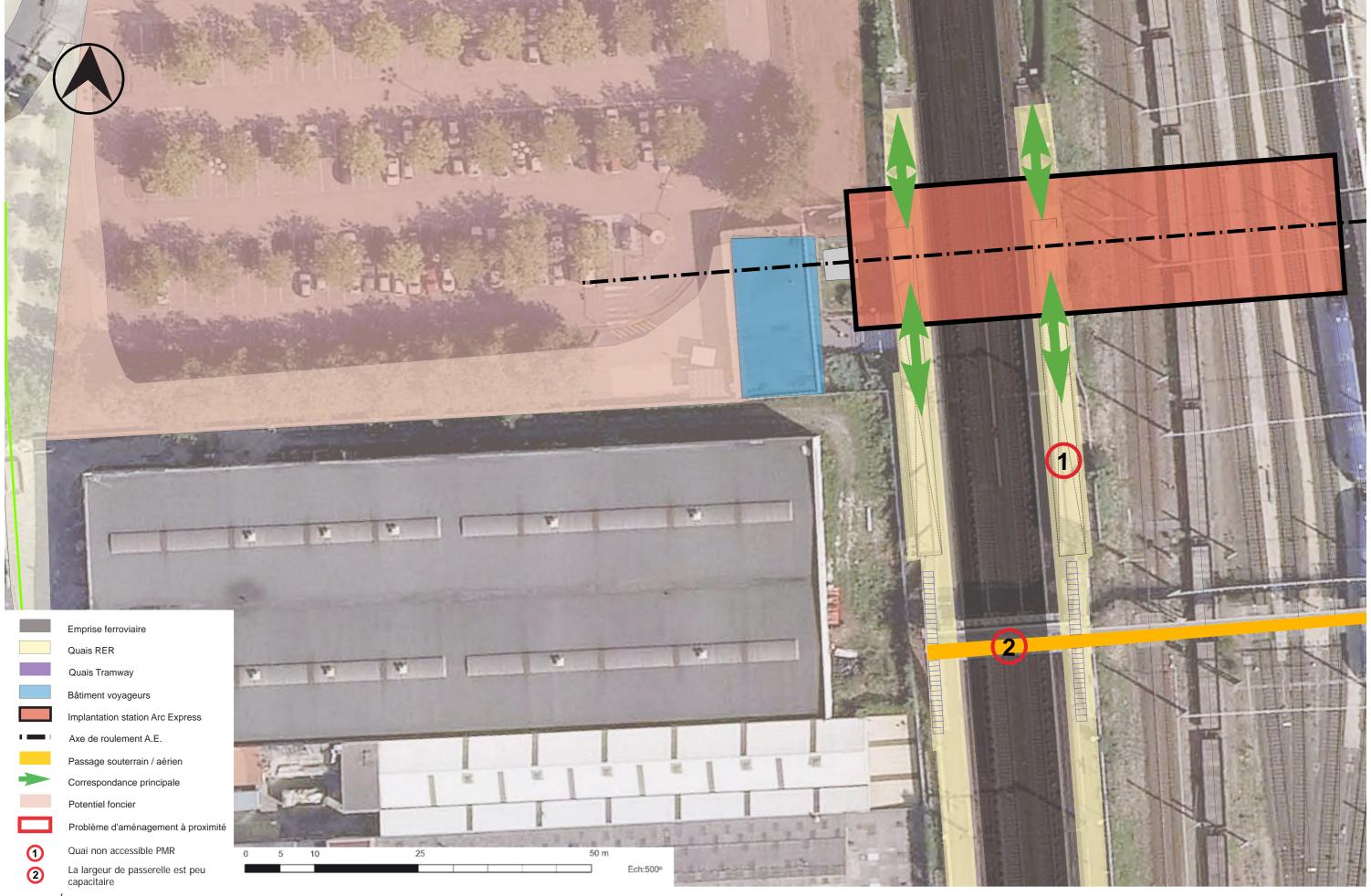


La gare est accessible de niveau 1, ne disposant ni d'escalier mécanique ni d'ascenseur. Avec une largeur d'1m80, la passerelle n'est pas réglementaire du point de vue de l'accessibilité PMR.



Au regard de l'état présent de la gare, c'est-à-dire l'étroitesse des quais et de la passerelle, et dans l'optique d'accueillir Arc Express, nous constatons que des travaux importants seraient nécessaires. Aucune complexité particulière n'est cependant à prévoir.





POLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS



NOTE DE PRESENTATION

Le choix d'un tracé aérien permet d'envisager une reconfiguration complète du site. La station Arc Express est une station pont qui enjambe les voies du RER C.

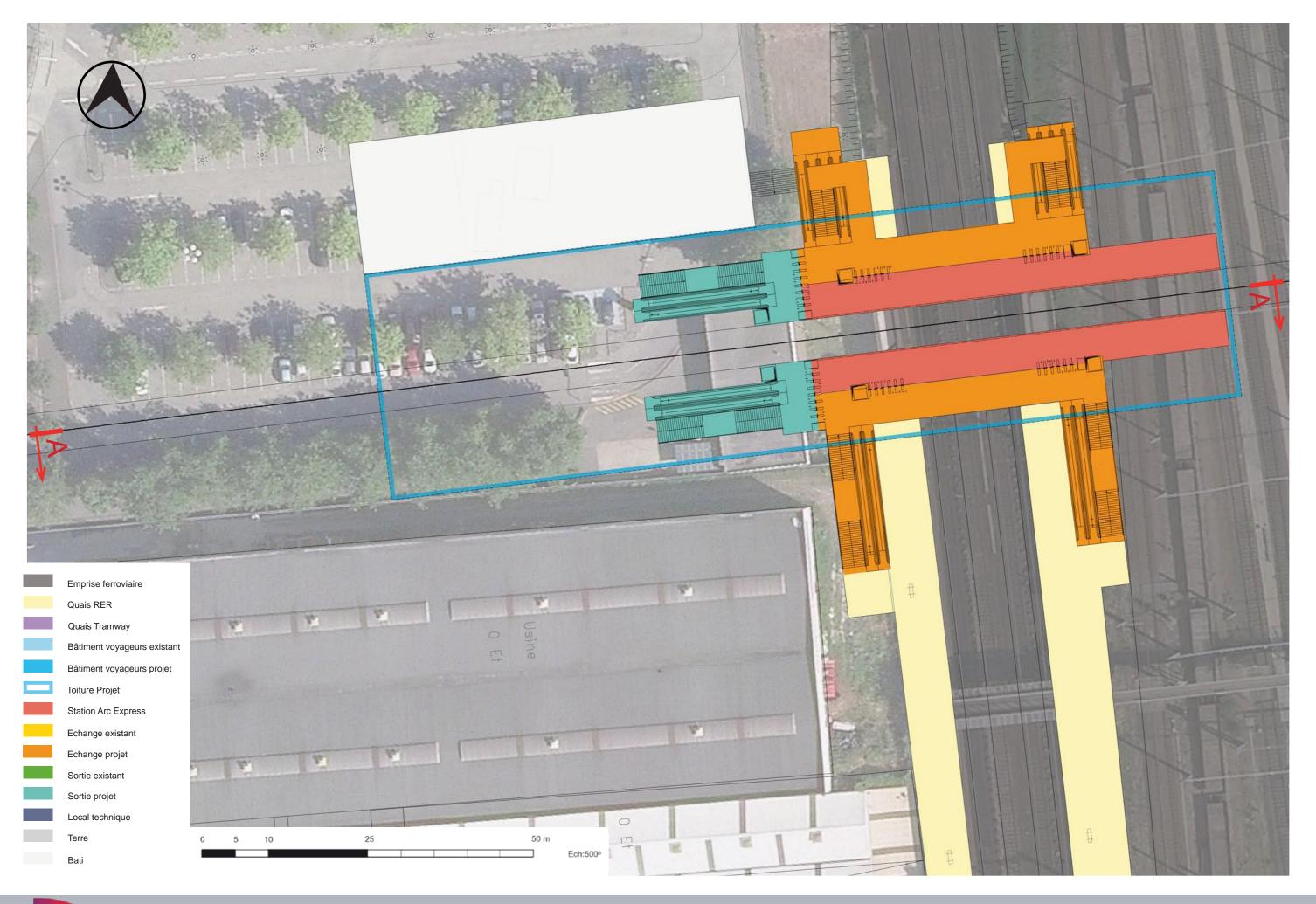
Une vaste salle d'échange agrémentée de commerces et d'espaces de service est implantée à l'emplacement du bâtiment voyageurs actuel qui disparaît. Cette configuration permet une totale mutualisation des fonctions d'exploitation des deux lignes de transport.

Cet aménagement s'accompagne de l'élargissement des quais du RER C, indispensable pour recevoir les circulations verticales de liaison avec la station d'Arc Express.

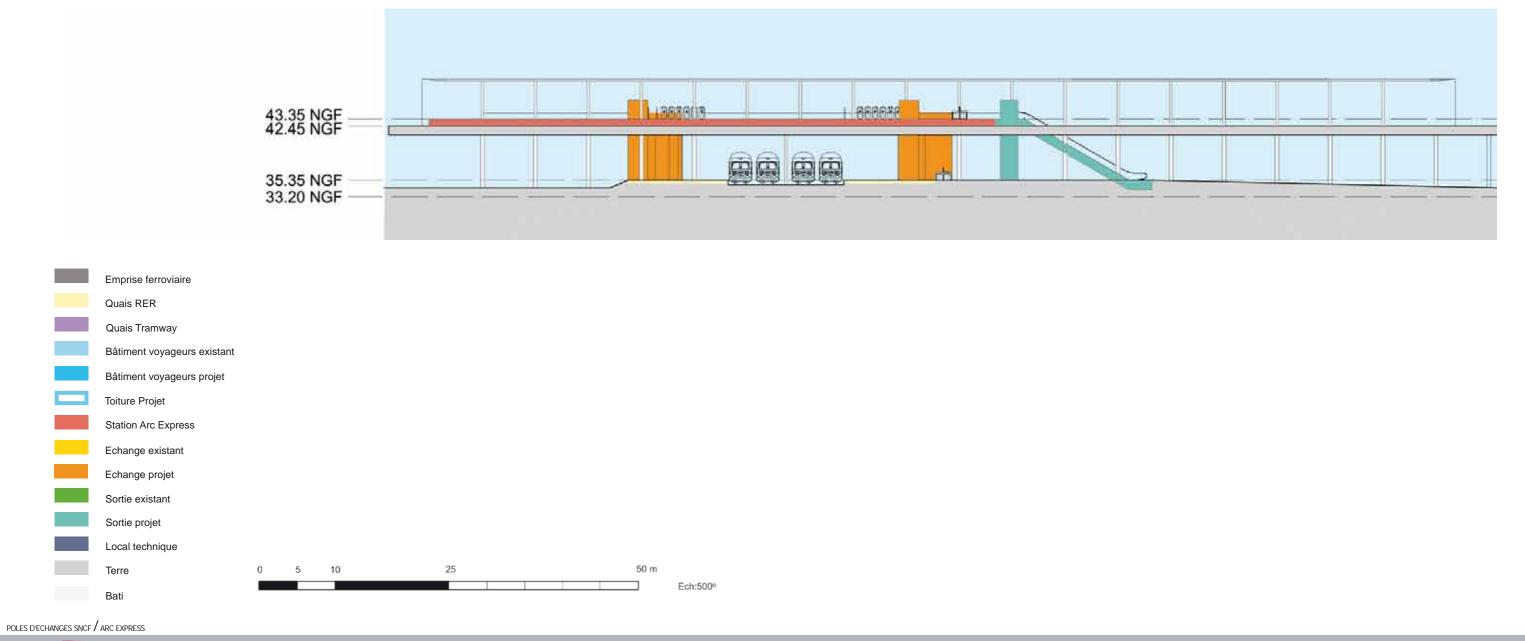
Le dimensionnement des espaces d'attente et des circulations verticales sera précisé en fonction des prévisions de trafic sur le site, largement conditionnées par l'évolution du secteur en termes d'emplois et d'habitat.







10



SVCF DAAB